

**Arrêté du 6 juin 2017 portant cessation de fonctions et nomination
de régisseur d'avances suppléant
NOR : JUSA1716536A**

Le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2001 portant institution d'une régie d'avance auprès du cabinet du garde des sceaux ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2001 portant institution d'une régie d'avance auprès du cabinet du garde des sceaux ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2016 portant cessation de fonctions et nomination de régisseur d'avances et de recettes ;

Vu l'agrément en date du 31 mai 2017 donné par le contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère de la justice,

ARRÊTE

Article 1

Il est mis fin, à compter du 1^{er} juillet 2017, aux fonctions de régisseuse d'avances suppléante auprès du cabinet du garde des sceaux de Mme Corinne GAILLARD, secrétaire administrative.

Article 2

Mme Juliette MURRAY, adjointe administrative, est nommée à partir de cette même date, régisseuse d'avances suppléante de la régie d'avances instituée auprès du cabinet du garde des sceaux.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 6 juin 2017.

Pour le ministre d'Etat et par délégation,
Le chef de cabinet,

Pierre-Emmanuel PORTHERET